



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MAI 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 mai 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 mai 2011

SUBVENTIONS AU TITRE DES PROJETS
SPORTIFS

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
17 mai 2011

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Nathalie SEGUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD jusqu'à 19h35 (son arrivée)
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Nicole IZORE donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS
- Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD à partir de 19h35.

Excusés :

- Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

SPORTS

SUBVENTIONS AU TITRE DES PROJETS SPORTIFS

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Il vous est proposé d'accorder les subventions à des associations sportives ci-dessous nommées :

Au titre du fonctionnement :

- L'Entente Niortaise de Tennis de Table : **21 000 €.**
- L'Entente Niortaise des Clubs de Pétanque : **8 000 €.**

Au titre d'une convention d'objectifs :

- La Ligue Régionale Poitou-Charentes de Volley-Ball pour l'organisation et le fonctionnement du Pôle d'Entraînement Régional (PER) : **15 000 €.**

Au titre des manifestations :

- Le Judo Club Niortais pour l'organisation de la 17^{ème} édition du Tournoi international de judo : **5 000 €.**
- Les 12 - 14 Niort pour l'organisation de la course « la 12 – 14 » : **1 700 €.**
- L'Association pour l'Action Gériatologique (CLIC) du Bassin de Vie Niortais pour l'organisation du projet de « promotion de l'activité physique des seniors » : **750 €.**
- Art et Sport Niort pour l'organisation du championnat de France de tennis de table handisport : **8 000 €.**
- Les Accros du Badminton pour l'organisation du Tournoi national : **1 000 €.**
- Niort Handball Souchéen pour l'organisation de la Journée régionale des jeunes et de la journée de promotion en faveur du handball adapté : **1 000 €.**
- Le collège François Rabelais pour la participation de la section volley ball du collège à la finale du championnat de France UNSS qui a eu lieu du 3 au 7 avril 2011 à St Jean d'Illac (33) : **750 €.**

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions entre la Ville de Niort et les associations suivantes :

L'Entente Niortaise de Tennis de Table	21 000 €
L'Entente Niortaise des Clubs de Pétanque	8 000 €
Ligue Régionale Poitou-Charentes de Volley-Ball	15 000 €
Le Judo Club de Niort	5 000 €
Les 12 - 14 Niort	1 700 €
L'Association pour l'Action Gériatologique (CLIC) du Bassin de Vie Niortais	750 €
Art et Sport Niort	8 000 €
Les Accros du Badminton	1 000 €
Niort Handball Souchéen	1 000 €

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser au collègue François Rabelais une subvention de 750 € pour sa participation à la finale du championnat de France UNSS (section de volley ball).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE